

Open Data, registre canicule, téléservices, communication politique, gestion des élèves, difficultés sociales, handicap, mobilité : les collectivités traitent quotidiennement des données à caractère personnel.

Dans ce contexte, le cabinet d'avocats JURISEXPERT vous propose un petit déjeuner consacré aux questions suivantes :

- *Comment s'assurer de la conformité à la loi Informatique et Libertés des pratiques mises en œuvre ?*
- *Quelle responsabilité pour les administrations ?*

Retrouvez-nous le vendredi 4 juillet de 9h à 10h30 dans nos locaux au 104 rue Esquermoise à Lille (Code 5263).

R.S.V.P. par tél. 03 20 21 97 18 ou par e-mail contact@jurisexpert.net